

VILLE DE LIEGE**PROCES-VERBAL****DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 MARS 2017****PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE**

La séance est ouverte à 18h40'.

38 membres sont présents : MM. Michel FIRKET, Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, Jean-Pierre GOFFIN, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Mmes Christine DEFRAIGNE, Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, M. Fouad CHAMAS, Mme Corinne WEGIMONT, MM. Pierre GILISSEN, Jean Pierre HUPKENS, Mme Bénédicte HEINDRICHS, MM. Guy KRETTELS, Roland LEONARD, Mme Diana NIKOLIC, MM. Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, MM. Mehmet AYDOGDU, Michel PETERS, Mme Nathalie FRISEE, MM. Raoul HEDEBOUW, Michel FAWAY, François SCHREUER, Jacques MARNEFFE, Guiseppe MANIGLIA, Mme Audrey NEUPREZ, MM. Louis MARAITE, Marc GILLIS, Sébastien BOVY, Mme Sophie LECRON, MM. Quentin le BUSSY, Jean-Paul BONJEAN, Mme Laurence CUIPERS, M. Daniel WATHELET, M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

11 membres sont absents : MM. Jean-Géry GODEAUX, Gilles FORET, Mmes Marie-Claire LAMBERT, Fatima SHABAN, MM. Jean-Claude MARCOURT, Benoit DREZE, Hassan BOUSETTA, Mmes Véronique DE KEYSER, Sarah SCHLITZ, Caroline SAAL, Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

Installation du Conseil communal des enfants.

(Mmes Marie-Claire LAMBERT, Sarah SCHLITZ, Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA, Caroline SAAL, Véronique DE KEYSER, MM. Hassan BOUSETTA, Gilles FORET, Jean-Géry GODEAUX entrent en séance : 46 présents).

Interpellations

Entend une interpellation de M. Michel PETERS intitulée « La situation du Centre communal des jeunes de Glain, cas isolé ou précurseur ? » à laquelle répond M. Fouad CHAMAS.

Entend une interpellation de M. Louis MARAITE, Mme Audrey NEUPREZ et de M. Gilles FORET intitulée « Payer son stationnement par SMS sur le temps de midi ? » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de M. Michel de LAMOTTE intitulée « État de la mobilisation des moyens policiers lors des événements » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

Entend une interpellation de M. Quentin le BUSSY intitulée « #RéinventonsLiège, du scepticisme à l'espoir ? » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Logements sociaux de l'av. Terwagne (Grivegnée) : des problèmes subsistent » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

Entend une interpellation de Mme Christine DEFRAIGNE et de M. Fabrice DREZE intitulée « Le projet de centre socio-sanitaire » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

Entend une interpellation de Mmes Christine DEFRAIGNE et Diana NIKOLIC intitulée « Tram – réseau bus » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de M. François SCHREUER intitulée « L'école Léona Platel et le CIMC auront-ils leur place dans l'écoquartier de Coronmeuse ? » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de M. Daniel WATHELET intitulée « Nouvelle offre de bureaux à Liège Airport » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

**(MM. Jean-Claude MARCOURT, Benoit DREZE entrent en séance 48 présents).
(M. Guy KRETTELS sort de séance 47 présents).**

145.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2017 de l'Intercommunale "PUBLIFIN".

- 1) Fixation du nombre d'Administrateurs (passage de 27 à 11 membres et suppression d'un mandat de Vice - Président) ;
La présente décision a recueilli 41 voix pour, 6 voix contre et 0 abstention.
- 2) Fixation du montant des jetons de présence des Administrateurs, sur recommandation du Comité de rémunération ;
La présente décision a recueilli 46 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention.
- 3) Suppression du Bureau Exécutif (organe restreint de gestion) ;
La présente décision a recueilli 46 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.
- 4) Suppression de la possibilité statutaire de créer des Comités de secteurs ou de sous-secteurs ;
La présente décision a recueilli 46 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.
- 5) Modifications statutaires (articles 17, 18, 19, 21, 22, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 38, 40, 43, 44, 45, 53, 56 et 62) ;
La présente décision a recueilli 41 voix pour, 6 voix contre et 0 abstention.
- 6) Mission à confier au nouveau Conseil d'Administration tel qu'il sera composé à l'issue du vote de l'Assemblée générale quant au point 9 du présent ordre du jour, consistant en l'analyse de toutes les pistes de réflexion quant au devenir de l'intercommunale, lesquelles seront soumises à la délibération des associés lors d'une seconde Assemblée générale ;
La présente décision a recueilli 39 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention.
- 7) Démission des mandats d'Administrateurs : acceptation ;
La présente décision a recueilli l'unanimité des suffrages.
- 8) A défaut de démission(s) présentée(s) du mandat d'Administrateur, révocation de(s) Administrateur(s) concerné(s) ;
La présente décision a recueilli l'unanimité des suffrages.
- 9) Elections statutaires (nomination de 11 Administrateurs).
La présente décision a recueilli 45 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

1.

Acquisition du matériel de radiocommunication pour la Zone de police, via l'accord-cadre CD-MP-00-40 lancé par la société anonyme de droit public « ASTRID », relatif à la livraison d'équipements terminaux radio et la fourniture des services y afférents.

2.

Acquisition de 5 radios portables en ce compris leurs accessoires pour la Zone de police, via l'accord-cadre CD-MP-00-40 lancé par la société anonyme de droit public « ASTRID » relatif à la livraison d'équipements terminaux radio et la fourniture des services y afférents.

3.

Approbation du texte de la convention relative à la maintenance pour une durée de 5 ans du parc de radios portables de la Zone de police en ce compris les accessoires adaptés (antennes + batteries).

4.

Approbation du texte de l'avenant 3 à la convention la Fondation privée « Fondation TADAM pour la prise en charge médicale des troubles liés aux substances psycho-actives et pour le soutien de la recherche en matière de traitement assisté par diacétylmorphine » en vue de prolonger cette mise à disposition pour une durée de 36 mois à dater du 28 mars 2017 - octroi d'une subvention indirecte classique à la Fondation privée « Fondation TADAM pour la prise en charge médicale des troubles liés aux substances psycho-actives et pour le soutien de la recherche en matière de traitement assisté par diacétylmorphine » pour l'année 2017.

5.

Création d'une provision pour menues dépenses pour le Mess de la zone de police.

6.

Décision de commander 40 gilets pare-balles en ce compris 2 vestes par gilet (poste 1) pour les membres opérationnels non uniformés de la Zone de police pour l'année 2017 via le marché à commandes échelonnées de la Zone de police.

7.

Décision de commander 100 gaines tactiques de cuisse pour les membres opérationnels de la Zone de police pour l'année 2017 via le marché à commandes échelonnées de la Zone de police.

8.

Ouverture de 5 emplois d'Inspecteur "Maître chien" au sein de la Brigade canine dans le cadre de la mobilité 2017 01- erratum - constitution d'une réserve de recrutement, et choix du mode de sélection.

9.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue de l'acquisition de 720 tokens de sécurisation pour la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

10.

Passation d'un accord-cadre avec un seul participant en vue de la fourniture de pièces et de la réalisation de diverses réparations pour des véhicules du charroi de la Zone de police pour une durée de 2 ans prenant cours le lendemain de la notification, au fournisseur adjudicataire, de l'approbation de son offre - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

11.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue de l'acquisition de trois caméras mobiles pour la Zone de police en ce compris un contrat de maintenance omnium d'une durée de 4 ans - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

La présente décision a recueilli 45 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

12.

Création d'une zone de chargement/déchargement "Kiss & Ride", place Xavier Neujean, à hauteur de l'immeuble n° 1 à 3, du lundi au vendredi de 07h00 à 09h00 et de 15h30 à 18h30, sur une distance de 20 mètres.

13.

Création d'une zone d'interdiction de stationnement rue du Couvent à 4020 LIEGE à hauteur des immeubles n°80 et n°82.

14.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble Mont Saint-Martin n°58 en perpendiculaire par rapport à la voirie à 4000 LIEGE.

15.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur des immeubles, Lavaniste Voie n°80 et 82 à 4000 LIEGE.

16.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°62, rue Belle-Vue à 4020 LIEGE.

17.

Création de 2 emplacements réservés aux personnes handicapées, à hauteur des immeubles n°353A et 44, rue Winston Churchill à 4020 LIEGE.

18.

Création de deux emplacements de stationnement réservés aux véhicules partagés, à l'opposé de l'immeuble n°19/20 perpendiculairement à l'axe de la chaussée, quai Edouard Van Beneden à 4020 LIEGE.

19.

Ratification de la décision du Collège communal autorisant le dépassement des douzièmes provisoires pour permettre le paiement de la cotisation de la Ville à la S.C.R.L. " INTERCOMMUNALE D'INCENDIE DE LIÈGE ET ENVIRONS - SERVICE RÉGIONAL D'INCENDIE - S.R.I.", pour l'année 2017.

20.

Suppression de l'interdiction de stationnement rue Garde de Dieu à hauteur des immeubles n°31 et 33 sur une distance de 10 mètres ;
A ajouter, le stationnement des véhicules est réservé aux riverains par signal routier E9b et panneau additionnel portant la mention "Riverains" :
- entre les immeubles n°15 et 1 sur une distance de 40 mètres ;
- entre les immeubles n°29 et 37 sur une distance de 35 mètres ;
- entre les immeubles n°85 et 87 sur une distance de 10 mètres.

21.

Suppression rue Bossy à 4031 LIEGE de deux emplacements réservés aux personnes handicapées, à hauteur des immeubles n°39 et 41 - création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°75.

22.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées rue Belleflamme à hauteur de l'immeuble n° 33 à 4030 LIEGE.

23.

Suppression de deux emplacements réservés aux personnes handicapées rue Bailly Deflandre à hauteur des immeubles n° 23 et 32 à 4030 LIEGE.

24.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°169, rue Eugène Vandenhoff à 4030 LIEGE.

25.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le service traiteur dans le cadre de la réception donnée en l'hommage à M. Dehousse et M. Defraigne, le 15 mai 2013.

26.

Adoption du rapport d'activités couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 à présenter au Service Public de Wallonie dans le cadre du Plan de Cohésion sociale 2014-2019.

27.

Approbation du rapport financier 2016 du Plan de Cohésion sociale entre la Ville de Liège et le Service Public de Wallonie.

28.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « SPORT ET SANTE » relative aux modalités de collaboration en vue de l'organisation d'activités destinées à promouvoir la pratique sportive auprès des personnes souhaitant s'initier au jogging durant les sessions « printemps et automne 2017 ».

29.

Ratification de la décision du Collège communal autorisant le dépassement des crédits provisoires pour l'engagement de la dépense du bon de commande n°6/1 relatif à la réparation des 2 buts de basket-ball et des 2 buts de football en salle du Complexe sportif situé rue de la Tonne, 80 à ROCOURT.

30.

Ratification de la décision du Collège communal autorisant, le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement d'une somme en vue de l'affranchissement du courrier de la Ville soit par nos soins soit par facturation ou versement anticipé pour les envois massifs sur le budget 2017.

31.

Ratification de la décision du Collège communal autorisant, le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement d'une somme en vue de l'affranchissement du courrier administratif de la Ville de Liège en 2017 et plus particulièrement l'envoi des lettre-bons moyennant une facture ultérieure sur le budget 2017.

32.

Passation d'un marché public de fournitures par voie d'adjudication ouverte pour la location de neuf photocopieurs multifonctions de différents types, à l'état neuf, avec garantie omnium d'une durée de cinq ans - fixation des critères de sélection qualitative - adoption du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché.

33.

Acquisition, au cours de l'année 2017, d'équipements et de services informatiques dans le cadre de la convention passée avec la centrale d'achats constituée par l'A.S.B.L. « GIAL ».

34.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour l'abonnement à "INFORUM" pour une durée déterminée prenant fin 31 décembre 2017, et reconductible, sans formalité, trois fois une année jusqu'au 31 décembre 2020 au plus tard - adoption du cahier spécial des charges.

35.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité sur facture acceptée pour l'abonnement au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation coordonné et commenté (CDLD & Co) pour une durée déterminée débutant le premier jour du mois suivant la notification jusqu'au 31 décembre 2017 et reconductible, sans formalité, trois fois une année jusqu'au 31 décembre 2020 au plus tard.

M. le BOURGMESTRE sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Ratification du Protocole relatif aux sanctions administratives communales en cas d'infractions à l'arrêt et au stationnement conclu entre le Collège communal et le Procureur du Roi de Liège.

Il y a 47 votants.

L'urgence a été déclarée avec 46 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention.

La présente décision a recueilli 44 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

36.

Octroi de subventions directe et indirecte opérateur à l'association « Pro Velo - Institut de Recherche et de Promotion du Vélo » relative à l'organisation du projet spécifique « Gestion du Point Vélo de la gare des Guillemins » du 01/01/2017 au 30/06/2017 - adoption du texte de la convention.

37.

Décision de procéder à une consultation ouverte avec publicité préalable en vue de la conclusion d'un contrat de concession de service public visant à permettre l'aménagement l'implantation, le développement et la gestion d'un système de voitures partagées électriques - adoption du cahier des clauses et conditions contractuelles appelées à régir les procédures de passation et d'exécution du contrat ainsi que les droits et obligations respectifs des deux parties concernées - approbation de l'avis de la concession.

38.

Vente de gré à gré avec publicité de 161 vélos « Vélocité » et de 60 vélos à assistance électrique.

39.

Communication relative à l'approbation par les Autorités de Tutelle du budget 2017.

40.

Approbation du compte 2016 de la Fabrique d'église « Notre-Dame de la Visitation » - sise rue Dessus d'Eglises, 6 à 4030 LIEGE – tel que rectifié.

41.

Approbation du compte 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Hubert (Angleur) » - sise rue du Sart-Tilman, 341 à 4031 ANGLEUR – tel que soumis.

42.

Approbation du compte 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Lambert » - sise rue du Beau Mur, 45 à 4030 GRIVEGNEE – tel que rectifié.

43.

Approbation du compte 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Pierre » – sise rue de l'Eglise, 106 à 4032 CHENEE – tel que soumis.

44.

Approbation du compte 2016 de la Fabrique d'église « Saint-François de Sales » – sise rue Jacob Makoy, 34 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

45.

Approbation du compte 2016 de la Fabrique d'église « Saints-Pierre et Paul » - sise rue Jean d'Outremeuse, 61 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

46.

Approbation du compte 2016 de la Fabrique d'église « Immaculée Conception » – sise rue de Herve, 655 à 4030 LIEGE – tel que rectifié.

47.

Approbation du compte 2016 de la Fabrique d'église « Sacré-Cœur à Angleur » - sise rue des Ateliers, 14 à 4031 ANGLEUR – tel que rectifié.

48.

Approbation du compte 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Servais » - sise rue Fond-Saint-Servais, 10 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

49.

Approbation du compte 2016 de la Fabrique d'église « Notre-Dame du Rosaire (Bressoux) » - sise rue du Moulin, 131 à 4020 BRESSOUX – tel que rectifié.

50.

Approbation du compte 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Jean-Marie VIANNEY » - sise rue du centenaire, 71 à 4032 CHENEE.

51.

Emission d'un avis sur le compte 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Vincent et Sainte-Barbe à Ans » - sise rue des Français, 241 à 4430 ANS – tel que soumis.

52.

Adhésion de la Ville de Liège à l'association « Maison du Tourisme du Pays de Liège » – sise rue de la Boucherie, 4 à 4000 LIEGE - approbation des statuts de ladite association - adoption du texte du Contrat-Programme 2017-2019 entre la Région wallonne et ladite association.

53.

Adoption du texte de la convention type d'occupation temporaire - délégation au Collège communal le soin de signer et de résilier les conventions au nom de l'administration.

54.

Décision de louer à la Fabrique d'Eglise de Liège, dont le siège social est situé sis rue de l'Eveché, 25 à 4000 LIEGE, l'immeuble sis rue Saint-Maur, 93E à 4000 LIEGE - adoption du texte de la convention de bail de droit commun.

55.

Passation d'un accord-cadre de services par adjudication ouverte relatif à la réception et au contrôle périodique des installations électriques, des installations alimentées en gaz naturel, des ascenseurs et des équipements de sécurité dans les bâtiments relevant du patrimoine privé de la ville de Liège (d'une durée d'un an, reconductible tacitement pendant 3 ans) - fixation des critères de sélection qualitative du marché - approbation de l'avis de marché - adoption du cahier spécial des charges.

56.

Acquisition d'une maison d'habitation sise rue Sainte-Catherine, 3 à 4000 LIEGE.

(M. Michel PETERS, Mme Bénédicte HEINDRICHS, MM. Jean-Géry GODEAUX, Jacques MARNEFFE sortent de séance : 43 présents).

57.

Acquisition en gré à gré d'une bande de terrain rue Lambert-le-Bègue.

58.

Cession d'une maison d'habitation sise rue du Couvent, 40 à Jupille.
La présente décision a recueilli 37 voix pour, 6 voix contre et 0 abstention.

59.

Confirmation de la décision du Conseil communal du 25 avril 2017 pour l'acquisition d'une partie de la propriété, Site de Bressoux-Droixhe à 4000 LIEGE et modification de l'année budgétaire.

60.

Mise en vente publique d'un immeuble sis En Mi-la-Ville, 22+ à 4020 LIEGE – réduction du montant de la mise à prix.

La présente décision a recueilli 37 voix pour, 6 voix contre et 0 abstention.

61.

Mise en vente par adjudication publique d'un immeuble propriété de la Ville de Liège, sis rue des Franchimontois, 4b à 4000 LIEGE.

La présente décision a recueilli 37 voix pour, 6 voix contre et 0 abstention.

62.

Cession d'un terrain sis rue Joseph Hodeige à 4030 GRIVEGNEE - modifications.

(Mme Elisabeth FRAIPONT sort de séance : 42 présents).

63.

Abrogation du règlement redevance applicable aux fêtes foraines et activités foraines sur domaine public du 28 avril 2014 - adoption du règlement redevance applicable aux fêtes foraines et activités foraines sur domaine public pour l'année 2017, 2018 et 2019.

64.

Adoption de la convention relative à la subvention octroyée à la Ville de Liège pour l'acquisition d'une partie du site dit « Darse de Coronmeuse ».

La présente décision a recueilli 41 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

65.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe opérateur à l'Université de Liège - Manifestation "Summer School 2016" - du 20/08/2016 au 27/08/2016

66.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique organisée dans le cadre de la demande de déplacement du sentier vicinal n° 25 entre la rue du Village et la chaussée de Tongres à 4000 Liège et marque son accord sur le déplacement du sentier vicinal n° 25 entre la rue du Village et la chaussée de Tongres à 4000 LIEGE.

67.

Acceptation du don de M. Thierry WESEL, domicilié rue Auguste Donnay 17 à 4000 LIÈGE, d'une série de 23 sérigraphies intitulée "Archéologie du quotidien" et d'une gravure de l'artiste Dacos, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège - rend hommage à la générosité du donateur.

68.

Adoption du texte de l'avenant n°1 à la convention 2013-2016 entre la Communauté française, la Ville de Liège, la Province de Liège et l'asbl "MAISON DU JAZZ" - sise rue Sur-les-Foulons, 11 à 4000 LIEGE.

69.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association « COMITE DE QUARTIER DE COINTE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

70.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association « A LA COURTE ECHELLE/S.E.A.C ASBL » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

71.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association « LES CHIROUX, CENTRE CULTUREL DE LIEGE ».

72.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "A.S.B.L. BLACK ROOTS" - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

73.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "LE MODERNE" - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

74.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "LES BRASSEURS" - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

75.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association « THEATRE DU GAI-SAVOIR » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

76.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "DEGRES/SEPT" - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

77.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association « LA CIBLE » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

78.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "L'AGENDA POLITIQUE" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

79.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "SUR'Cit ", Centre socioculturel des Sourds et Malentendants de Li ge - exon ration de l'association de fournir les bilan, compte de r sultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

80.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'ann e 2017   l'association « L'AQUILONE » - exon ration de l'association de fournir les bilans, compte de r sultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

81.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'ann e 2017   l'association «LA NOTE BLEUE ATELIER ARTISTIQUE » - exon ration de l'association de fournir les bilans, compte de r sultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

82.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'ann e 2017   l'association "ASBL COMITE CULTUREL DROIXHE - BRESSOUX".

83.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'ann e 2017   l'association « THEATRE ARLEQUIN ».

84.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'ann e 2017   l'association « CENTRE CULTUREL DE CHENEE ».

85.

Passation d'un march  par adjudication ouverte pour le gardiennage des mus es de la Ville de Li ge : « La Boverie » et le Grand Curtius prenant cours le 1er octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2021- approbation de l'avis de march  - adoption du cahier sp cial des charges - approbation des crit res de s lection qualitative appel s   r gir le march .

AJOURNE

86.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la location d'un film présenté au cinémusée du 18/01/2017 au Grand Curtius.

87.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur l'animation du cinémusée du 18/01/2017 au Grand Curtius.

88.

Ratification de l'autorisation de dépasser les douzièmes provisoires concernant l'engagement des frais de séjour dus, relatifs aux déplacements en Indonésie d'un Directeur du département Culture/Tourisme et d'un employé d'administration.

89.

Dépôt de la candidature de la Ville de Liège à l'appel à projets « Communes Zéro déchet ».

90.

Passation d'un marché sur catalogue(s) de fournitures de jeux, de jouets, de petit matériel pour travaux manuels, de matériel de psychomotricité et de matériel didactique, à passer par procédure d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne, pour le compte des Départements de l'Instruction publique et des Services sociaux, de la Proximité et de la petite Enfance - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative - approbation de l'avis de marché.

91.

Passation d'un marché de fournitures ayant pour objet la souscription d'abonnements de magazines et de livres pédagogiques, par procédure négociée sans publicité, pour le compte des Départements de l'Instruction publique et de la Lecture publique - adoption du cahier spécial des charges.

92.

Passation d'un marché de fournitures ayant pour objet la souscription d'abonnements à un journal d'actualité destiné aux enfants de neuf à treize ans, par procédure négociée sans publicité, pour le compte des Départements de l'Instruction publique et de la Lecture publique - adoption du cahier spécial des charges.

93.

Passation d'un marché sur catalogue(s) de fournitures de petit matériel de sport divers, à passer par procédure d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne, pour le compte des Départements de l'Instruction publique et des Services sociaux, de la Proximité et de la petite Enfance - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative - approbation de l'avis de marché.

94.

Acquisition de mobilier scolaire et de bureau pour l'exercice 2017 dans le cadre d'un marché sur catalogues, passé par voie d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne.

95.

Ratification de la décision du Collège communal autorisant le dépassement des douzièmes provisoires pour l'engagement d'une somme relative à un séjour pédagogique au Puy du Fou, du 25 au 28 avril 2017, pour l'Athénée Maurice Destenay, implantation ECCSA.

96.

Ratification de la décision du Collège communal autorisant le dépassement des douzièmes provisoires pour l'engagement d'une somme relative à un séjour pédagogique à Londres, du 28 au 31 mars 2017, pour l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

97.

Ratification de la décision du Collège communal autorisant le dépassement des douzièmes provisoires pour l'engagement d'une somme relative à un séjour pédagogique en Catalogne, du 16 au 23 avril 2017, pour l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

98.

Ratification de la décision du Collège communal autorisant le dépassement des crédits provisoires pour l'engagement de la dépense portant sur le transport aller-retour à La Plagne, du 18 au 25 mars 2017, pour l'Etablissement d'Enseignement secondaire spécialisé Maghin.

99.

Adoption de l'avenant n° 1 à la convention à conclure avec l'UNIVERSITE DE LIEGE - CRECHE UNIVERSITAIRE fixant le cadre général et les modalités de principe relatifs à la reprise de la Crèche universitaire du Sart-Tilman par la Ville de Liège, adoptée en séance du 27 avril 2015 et signée en date du 27 novembre 2015, remplaçant les dispositions de l'article 8 - adoption de la convention SEMA, Convention de Collaboration « Employeur – Milieu d'accueil et ONE », entre, de première part, l'OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE, de seconde part, l'UNIVERSITE DE LIEGE et, de troisième part, la Ville de Liège, ayant pour objet la réservation pour l'UNIVERSITE DE LIEGE en qualité d'employeur de 20 places existantes agréées et subventionnées par l'O.N.E.

100.

Acquisition dans le cadre du marché de fournitures de matériel audiovisuel divers pour le compte des départements de l'Instruction publique, des Services sociaux, de la Proximité et de la Petite Enfance, de la Culture et Affaires générales, de 16 radios portables et de 3 appareils photos ultra-compacts numériques nécessaires aux besoins des milieux d'accueil de la Petite Enfance.

101.

Adoption du texte de la convention à conclure avec le Centre Public d'Action Sociale de Liège relative à la mise à disposition précaire de locaux dans le bâtiment sis en Féronstrée, 92 à 4000 LIEGE.

102.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « Centre International d'Art et de Culture » - sise Féronstrée, 92 à 4000 LIEGE relative à la mise à disposition précaire et gratuite de locaux sis dans le Musée BOVERIE - adoption du texte de la convention.

(Mme Véronique DE KEYSER sort de séance : 41 présents).

103.

Marque son accord sur le texte de la convention relative au financement des travaux de réaffectation à exécuter au complexe Saint-André, bâtiment classé dans son entièreté.

104.

Marque son accord sur texte de la convention entre la Ville de Liège et la Province de Liège relative à l'occupation conjointe du complexe Saint-André, bâtiment classé dans son entièreté, et au principe régissant le financement des travaux de réaffectation à y exécuter, adopté aux termes de la décision contenue à la résolution du Conseil provincial de Liège en date du 24 novembre 2016.

105.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la mise en conformité des appareils gaz dans divers bâtiments communaux et scolaires - adoption du cahier spécial des charges.

106.

Passation d'un accord-cadre conjoint entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) par adjudication ouverte à conclure avec un seul participant, d'une durée déterminée de 24 mois, prenant cours le lendemain de la notification à l'adjudicataire de l'approbation de son offre pour la réalisation de travaux de traitement de l'amiante à effectuer dans les bâtiments communaux de la Ville, de la Police, de la Régie foncière et du C.P.A.S. de Liège - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - approbation de projet d'avis de marché - arrête le texte de la convention à conclure avec le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) fixant les rôles et obligations respectifs.

107.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement d'une dépense pour le groupe scolaire d'Angleur.

108.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense relative aux travaux préparatoires de la Cité administrative, en Potiérue 5 à 4000 LIEGE.

109.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement d'une dépense due pour le remplacement du revêtement de sol dans une classe maternelle du groupe scolaire du Perron.

110.

Prise de connaissance de la décision du Collège communal décidant de pourvoir à la dépense nécessaire, portant sur les travaux de démolition des bâtiments sis rue Jules Cralle, 261 à 4030 LIEGE, réalisés suite à l'arrêté de réquisition de M. le Bourgmestre, pris en date du 5 février 2016 - admission de la dépense.

111.

Acquisition de matériel électrique divers et d'appareils d'éclairage pour l'entretien des installations électriques dans les bâtiments communaux et les bâtiments de l'Instruction Publique pour l'année 2017, dans le cadre du marché « stock » relatif à la fourniture de matériel électrique divers et d'appareils d'éclairage pour l'entretien des installations électriques nécessaires aux besoins de la Ville de Liège conclu pour une durée déterminée prenant cours le 1er janvier 2017 pour se terminer le 31 décembre 2020.

112.

Acquisition de panneaux de bois dans le cadre du marché "Accord-cadre" conjoint pour la fourniture de bois et de panneaux de bois nécessaires aux besoins de la Ville de Liège et du Centre Public d'Action Sociale conclu pour une durée déterminée venant à échéance le 20 octobre 2019 pour les bâtiments communaux et scolaires.

113.

Acquisition de fournitures de matériaux de construction pour le département des Travaux sur base du marché sur catalogue(s) de fournitures de matériaux de construction, prenant cours le lendemain de la notification de l'approbation de l'offre, pour une durée de 36 mois, commande 2017.

114.

Acquisition de revêtements de sol nécessaires aux besoins de la Ville de Liège et du C.P.A.S. par le biais de l'accord-cadre conjoint de fournitures conclu pour une durée déterminée venant à échéance le 31 juillet 2019, commande 2017.

115.

Acquisition de bois et de panneaux dans le cadre du marché "Accord-cadre" conjoint pour la fourniture de bois et de panneaux de bois nécessaires aux besoins de la Ville de Liège et du Centre Public d'Action Sociale conclu pour une durée déterminée venant à échéance le 20 octobre 2019 pour les bâtiments communaux et scolaires.

116.

Ratification de la décision du Collège communal autorisant le dépassement des crédits provisoires en ce qui concerne l'engagement de la redevance 2017 d'occupation du domaine d'Infrabel par la Ville dans le cadre des travaux d'extension du réseau de fibre optique de divers bâtiments communaux.

117.

Adoption de l'avenant n° 2 à la convention relative à la réalisation de travaux conjoints d'aménagement de la rue Saint-Léonard à 4000 LIEGE.

118.

Approbation du texte de la convention entre la Ville de Liège et la CILE pour l'utilisation par la Ville de l'emprise en sous-sol de la CILE rue Vivegnis à 4000 LIEGE, dans le cadre des travaux d'égouttage rue du Baneux.

119.

Approbation du texte de la convention particulière entre Infrabel et la Ville de Liège pour la réalisation d'une traversée sous voies (égout) à la BK 4.050 de la ligne 34 – Liège Guillemins / Hasselt à Liège.

120.

Décision de confier les travaux de revalorisation de l'éclairage public rue de la Régence à 4000 LIEGE à l'intercommunale S.A. "RESA".

121.

Décision de confier à l'intercommunale S.A. "RESA" les travaux de mise en lumière d'un cheminement piéton du parc de la Citadelle, entre la rue des Glacis et l'entrée de l'hôpital du CHR (4000 Liège).

122.

Décision de confier à l'A.I.D.E., 25 rue de la Digue à 4420 SAINT-NICOLAS, la mission d'étude hydraulique de l'égouttage dans le bas de la rue du Centenaire à l'angle de la rue du Progrès à 4032 LIÈGE (CHÊNEE) afin de définir précisément les travaux d'égouttage nécessaires pour supprimer les mises en charge constatées et ce, dans le cadre du marché conjoint de travaux en cours relatif à l'aménagement de voiries, l'aménagement de canalisations d'égouttage existantes, le renouvellement des installations de distribution d'eau, le renouvellement des réseaux de gaz et d'électricité ainsi que l'adaptation des installations téléphoniques et fibre optique - adoption du texte de la convention à passer entre la Ville et l'A.I.D.E.

123.

Décision de confier à l'intercommunale S.A. "RESA" les travaux de revalorisation de l'éclairage public rue Sur-La-Fontaine (4000 Liège).

124.

Décision de confier à l'intercommunale S.A. "RESA" les travaux d'amélioration de l'éclairage public de 11 voiries réalisés dans le cadre du Plan d'Investissement Communal 2017-2018 - sollicitation des subventions régionales.

125.

Décision d'exécuter des travaux d'égouttage rue du Baneux à 4000 LIEGE dans le cadre du lot 1 de l'accord-cadre en trois lots, conclu pour une durée déterminée prenant cours le 3 avril 2015 et se terminant le 31 décembre 2017, marché de travaux d'entretien et d'amélioration du réseau d'assainissement de l'égouttage sur le territoire de la Ville de Liège.

126.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publicité pour la fourniture de ciment nécessaire aux services techniques de la Gestion de l'Espace public - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

127.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publicité pour la fourniture de marquages routiers divers - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

128.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publicité pour le transport de sel de déneigement depuis le lieu de stockage provincial jusqu'au stock de la Ville de Liège, pour la période hivernale 2017-2018 - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

129.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publicité pour la réalisation de prestations techniques pour le service hiver 2017-2018, à conclure avec un seul participant - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

130.

Acquisition d'autos et de camionnettes diverses, auprès des fournisseurs désignés en qualité d'adjudicataire par le Service Public de Wallonie, dans le cadre de la décision ministérielle de permettre aux communes de la Région wallonne de participer aux marchés conclus par ledit Service Public de Wallonie.

131.

Passation d'un marché de fournitures par appel d'offres en procédure ouverte pour la fourniture de cinq camionnettes double cabine avec benne - fixation des critères de sélection qualitative et d'attribution du marché - approbation de l'avis de marché - adoption du cahier spécial des charges.

132.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la location de trois véhicules de fonction pour une durée de 48 mois - adoption du cahier spécial des charges.

La présente décision a recueilli 37 voix pour, 4 voix contre et 0 abstention.

133.

Vente de véhicules et de machines déclassés destinés à la démolition ou pour pièces de rechange en huit lots - approbation des documents appelés à régir ladite vente.

134.

Approbation de la convention à conclure avec l'association "ASBL Promotion et Développement de l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme de la Ville de Liège" relative aux repas festifs offerts aux jubilaires liégeois fêtant leur anniversaire de mariage par l'Echevinat de l'Etat-civil, des mairies de quartier et des cimetières de la Ville de Liège.

135.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour le marché de service portant sur l'enlèvement, le transport et le comptage de billets récoltés dans les services décentralisés du département des Affaires Citoyennes de la Ville de Liège pour une durée déterminée prenant fin le 31 décembre 2019 - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

136.

Approbation de la dénomination attribuée à des voiries existantes

137.

Approbation de la dénomination attribuée à une voirie existante

138.

Approbation de la dénomination attribuée à une voirie existante

139.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « GROUPE D'ACTION POUR LE TERRAIN D'AVENTURES » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de la convention - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

140.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE CHENEE » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de la convention - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

141.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DU THIER-A-LIEGE » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de la convention - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

142.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « JEUNESSE ET CULTURE, MAISON DES JEUNES DE SCLESSIN, A.S.B.L. » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de la convention.

143.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de la convention - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

144.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « ASBL CENTRE COMMUNAL DE JEUNES D'ANGLEUR "FERME 1313" » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de la convention.

La séance est levée à 23h30'.

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER